

Metz le 14 octobre 2021

Compte-rendu du CTL du 07 octobre 2021

Tout change mais rien ne change, ce sont toujours les agents qui trinquent !

1) Nouveau réseau de proximité au 1^{er} janvier 2021

Nous avons une fois de plus critiqué la mise en place du NRP qui n'est qu'un affaiblissement du service public en l'absence de moyens. Convoquer la proximité pour masquer le massacre du service public foncier, fiscal et local relève presque de la malhonnêteté intellectuelle,

Cela ne nous a pas interdit de relever les conséquences en matière de souffrance au travail ainsi que les conditions matérielles d'exercice des missions.

*** Transfert des missions du SIP-SIE de Hayange au SIP et au SIE de Thionville**

Pour commencer, les agents de Hayange vont devoir gérer leur déménagement tout en maintenant une continuité de l'accueil. La direction fait appel aux bonnes volontés de Thionville et Hayange pour assurer ces missions. La priorité sera faite aux « volontaires ».

Si cela ne suffisait pas à les écœurer, les agents d'Hayange, qui bénéficient actuellement d'une convention avec un restaurant à proximité du centre et d'un parking gratuit, perdront ces facilités. A Thionville, ils devront chercher une des rares places gratuites autour du centre ou comme le suggère la direction « prendre un abonnement au parking payant qui ne leur coûtera **que 35€** par mois » (sic) !!! Concernant la restauration, après fusion, les 75 agents devront jouer des coudes pour trouver une place dans la salle prévue à cet effet qui peut actuellement accueillir moins d'une demi-douzaine de personnes,

À moins de 3 mois de l'échéance, la direction planche encore sur un ersatz de solution.

Concernant l'accueil de proximité à Hayange (6 demi-journées semaine), il sera assuré prioritairement assuré par les agents « volontaires » du SIP fusionné. La caisse sera toujours tenue par le SGC.

***Transfert du SIE de Sarrebourg au SIP-SIE de St Avoird**

Ce transfert a été avancé au 1^{er} janvier 2022 pour palier le manque cruel d'effectif au SIE de Sarrebourg.

***Transfert du recouvrement des trésoreries de Rombas et Biche au SIP Metz Nord-Ouest et Sarreguemines**

Comme pour les autres sites, de nombreuses incertitudes subsistent, et ne sont pas de nature à rassurer les collègues. Pour preuve, un groupe de travail pour échanger sur l'organisation du travail est prévu le 19 octobre ...

*Transfert des tâches de gestion de Fontoy au SGC de Hayange et de Faulquemont à St Avold

Dans la corbeille du mariage Hayange-Fontoy, on cherche toujours les effectifs. Par contre, elle sera bien garnie en charges de travail! Les EDR (encore eux !) seront là pour tenter d'éteindre le feu.

* Création du SGC de Sarrebourg avec transfert de la gestion de Château Salins

Mêmes causes, mêmes effets. « Nous resterons vigilants » (Sic)

* Mise en place des conseillers aux décideurs locaux

A l'horizon 2024, ils devraient être 20. Nous avons fâché M Effa en indiquant que cette fonction avait été créée pour trouver un débouché pour les postes de trésoriers supprimés.

*Mise en place d'accueil de proximité

A la liste déjà existante devraient s'ajouter, Audun-le Tiche, Aumetz, Faulquemont et Fontoy. Pour répondre à notre questionnement, la direction a affirmé que les agents des SIP assureront ces nouvelles permanences.

2) Fermeture du restaurant administratif de St Avold

Suite au départ de l'agent Berkani de la cantine, son fonctionnement est compromis. Une enquête auprès des agents a conclu à l'option de l'attribution de la carte Apétiz. Cependant, une consultation est en cours avec la société ELIOR pour une éventuelle possibilité de livraison de paniers repas.

3) Questions diverses.

*Convention franco-luxembourgeoise

Nous avons interpellé solennellement la Direction sur la surcharge de travail induite par le revirement inattendu du gouvernement. L'amateurisme de certains parlementaires aura pour conséquence un afflux massif de demandes des contribuables.

Globalement et contrairement à ce qu'affirme le directeur, cela concernera 100000 dossiers dont plus de la moitié avec des revenus mixtes. Ce ne sont pas les quelques mesurette évoquées par la direction qui seront de nature à rassurer nos collègues (9 contractuels + des retraités volontaires pendant 2 mois ainsi que de l'aide d'autres départements). Ce sujet fera l'objet d'un CHSCT où nous évoquerons la souffrance de nos collègues qui n'en peuvent plus. Nous rappellerons à Monsieur Effa l'obligation de résultats qui lui incombe en matière de santé au travail et la responsabilité pénale qui en découle...

Nous avons également évoqué le déni de démocratie consistant à s'asseoir sur un traité ratifié par le parlement par un simple BODGFIP.

*Participation de 15 € de l'employeur à la protection sociale complémentaire.

A compter du 1^{er} janvier 2022 l'employeur participera à hauteur de 15€ par mois à la protection sociale complémentaire.

La direction met tout en œuvre pour un versement au 1^{er} janvier 2022, à défaut le versement sera rétroactif.

Vos représentants : Philippe OSTROGORSKI, Jean-Paul DOR
Carole BECKER Carole SCHOSGER